

----- Message original -----

**Sujet :** [INTERNET] enquête publique ilôt cheminant à saint renan

**De :** peter davies

**Pour :** pref-consultation@finistere.gouv.fr

**Date :** 19/09/2023 12:59

Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Je suis habitant de la ville de Saint Renan et je ne comprends pas comment on peut justifier cette expropriation sur la base d'un besoin de logements à Saint Renan. Certes la population de la ville augmente, même si les chiffres d'INSEE indiquent un ralentissement important de cette augmentation depuis 2008 (de 95/an de 2008 à 2013 à 58/an de 2013 à 2019) avec une augmentation des logements vacants de 127 à 204 pendant cette période. Les nombreux terrains acquis par la Mairie, et notamment plus de 34000m<sup>2</sup> à Pen Ar C'Hoat, suffisent largement à atteindre les objectifs du PLH affichés (66 logements/an). Cette expropriation n'est pas justifié et n'est pas d'utilité publique..

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Peter Davies